43 Année - N° 3201. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 7 Février 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 1.25
Réclames (la ligne) 1 00
Commerciales (la ligne) 1 50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Les Tombeurs de Ministères

On prête, dans les couloirs de la Chambre. un joli mot à M. Steeg. Alors qu'il venait d'être renversé notre "Premier" se serait écrié : « Je sais maintenant le département où les présidents du Conseil ne doivent pas aller chercher leurs collaborateurs : c'est le département de la Vienne ! » En effet, M. Steeg était renversé à la suite de l'interpellation visant M. Victor Boret, senateur de la Vienne, comme quelques semaines plus tôt M. Tardieu était mis en minorité à la suite de l'interpellation visant M Raoul Péret, également sénateur de la Vienne.

MM. Raoul Péret et Victor Boret sont les tombeurs des ministères Tardieu et Steeg.

La Chambre des Députés en renversant le Cabinet Tardieu à la suite de l'interpellation de M Monnet, député socialiste, avait voulu manifester son indignation contre la conduite scandaleuse de M. Raoul Péret qui étant Ministre des Finances démissionnaire, alors qu'il n'aurait dû être chargé que de l'expédition des affaires courantes n'avait pas hésité à signer l'admission à la Bourse de Paris d'une valeur italienne lancée par le banquier Oustric. Cette introduction en Bourse était d'autant plus blâmable qu'elle avait été faite malgré l'avis défavorable émis par les services officiels intéressés, notamment par M. Moret, Directeur du mouvement des Fonds. M. Serrays, Directeur des Accords commerciaux et M. Bonnefont-Craponne, notre attaché commercial à Rome. La déconfiture du banquier Oustric révéla que très peu de temps après cette admission signée de M. Péret, ce dernier avait été choisi comme avocat-conseil par le dit banquier aux appointements annuels de 150.000 francs.

La Chambre des députés vit là une corrélation étroite entre cette introduction irrégulière et cette nomination d'avocat-conseil si grassement rétribuée. Elle renversa le cabinet tout entier qui avait crû se solidariser avec M. Péret et elle nomma une Commission parlementaire chargée d'enquêter sur ces faits. On sait que cette commission a décidé de demander à la Chambre des députés le renvoi de M. Raoul Péret devant la Haute-Cour de Justice pour crime de forfaiture !

Et d'un !

Quant à M. Victor Boret qui a amené la chûte du Cabinet Steeg, il avait crû en sa qualité de Ministre de l'Agriculture pouvoir annoncer aux puissants syndicats des commerçants en grains que le gouvernement allait faire monter le prix des blés à 175 fr prix minimum. Cette nouvelle publiée par les journaux avait provoqué une spéculation éhontée à la Bourse de Paris et dans les Bourses de province sans aucun profit pour les agriculteurs. En effet les petits et les moyens agriculteurs sont très souvent obligés faute de capitaux de vendre leurs blés à la récolte ; à ce moment les grands rafleurs de céréales font la baisse de sorte que le petit producteur vend à un taux dérisoire. Sitôt la rafle opérée par les grands trusts les blés voient leur prix hausser pour le plus grand préjudice du consommateur qui paie le pain beaucoup plus cher sans avoir la satisfaction de se dire que cette augmentation, conformément à la logique et à la justice va profiter au producteur.

La Chambre des députés a cette fois pensé que de pareils procédés étaient intolérables et elle a renversé le ministère Steeg qui n'avait pas voulu se séparer de son imprudent (c'est le moins que l'on puisse dire) Ministre de l'Agriculture M. Victor Boret.

Au Conseil général des Basses-Alpes, mon excellent collègue M. de Salve, le distingué vice-président de la Chambre d'Agriculture avait déposé lors d'une des dernières sessions un vœu demandant au gouvernement de prendre des mesures en vue de mettre un terme à de pareilles spéculations sur les grains, spéculations qui se font au préjudice du producteur et du consommateur pour le seul profit de quelques requins du haut commerce.

J'avais eu l'honneur d'être nommé rapporteur de ce vœu. J'en fis adopter les conclusions par notre assemblée. Mais je pensais que pour excellentes que fussent les mesures préconisées elles étaient. à mon sens, insuffisantes et je demandai au gouvernement l'application stricte et rigoureuse aux spéculateurs sur les grains des dispositions des articles 419 et 420 du Code pénal qui punissent de deux mois à deux ans de prison et de 1000 à 20.000 francs d'amende les spéculations de l'espèce !

Pour sevère que je fus je l'étais moins encore que les révolutionnaires de 1789 car on sait le sort que réservait a cette époque le peuple à ses affameurs.

J'eus la satisfaction de voir les conclusions de mon rapport adoptées à l'unanimité par mes collègues. Le vœu fut adressé au Gouvernement. Il n'a jamais été répondu à notre vœu ! Le silence c'est le moyen commode par lequel le gouvernement se tire des situations embarassantes.

Il n'a pas été répondu au Conseil général quand il a demandé au Gouvernement d'obliger la Société des Forces Motrices à tenir ses engagements en construisant l'Usine de Sisteron

Il ne nous pas été répondu davantage quand nous lui avons demandé de mettre un terme aux spéculations ehontées pratiquees sur les grains ! Et pourtant c'est à l'unanimite que nos conclusions avaient été adoptees !

Que le gouvernement n'espère pas s'en tirer cette fois par le silence ! Sur ces deux questions si importantes pour nos populations nous saurons bien obliger le Gouvernement à parler !

EMILE GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES

LE CANAL DE VENTAVON

A titre purement documentaire nous publions la lettre ci-dessous insérée par notre confrère *Le Journal des Basses-Alpes* :

« M. Jacques Stern, ancien ministre, député des Basses-Alpes, a reçu la lettre suivante de M. le Ministre de l'Agriculture.

Paris, le 27 janvier 1931.

Monsieur le Ministre et cher collègue

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qui s'attache à l'achèvement du canal de Ventavon.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre, que je viens de demander à M le Ministre du Budget de proposer l'insertion dans la loi de Finances de 1931 d'un article autorisant le Ministre de l'Agriculture à poursuivre l'exécution du canal de Ventavon.

Je suis heureux d'avoir pu en la circonstance, seconder l'intérêt que vous portez à cette affaire.

Veuillez agréer, etc...

M. Charles Baron, qui opère dans les pétroles a tiré lui aussi la couverture à lui. Il voudrait s'attribuer le mérite des décisions prises par le Gouvernement en ce qui concerne l'achèvement du Canal de Ventavon.

Nous plaçant uniquement au point de vue de l'exactitude des faits nous nous bornerons à dire, ce que les propriétaires de Mison et de Sisteron savent bien, que dans une entrevue qui eut lieu chez le citoyen Galici, Conseiller Général à laquelle prirent part MM. Pellevoisin, Conseiller Général des Hautes-Alpes, Siméon Curnier conseiller d'arrondissement et Coudoulet, syndic du Canal notre représentant fit adopter le principe d'une délégation qui au nom des 2 départements irait demander au Ministre de l'Agriculture que l'achèvement des rigoles secondaires du Canal de Ventavon fui prise en charge par l'Etat. Cette proposition fut adoptée.

En exécution de cette décision le citoyen Galici fit demander audience au Ministre de l'Agriculture par l'intermédiaire de M. le Sénateur de Courtois. Nos lecteurs ont eu connaissance il y peu de temps de la correspondance échangée à ce sujet entre notre Sénateur et M. le Directeur du Génie Rural.

L'entrevue a eu lieu et d'un commun accord il a été convenu que M. Ernest Lafont au nom de la représentation des 2 départements déposerait la proposition de loi qui permettra l'achèvement de l'œuvre qui intéresse a si haut point nos populations.

Nous sommes heureux de tant de concours qui nous arrivent à l'heure actuelle sur ce point, mais la simple équité exige que nous félicitions de tout cœur les promoteurs de l'idée et de sa réalisation qui furent sans conteste et au premier chef le citoyen Emile Galici, Conseiller Général de Sisteron, M. Pellevoisin Conseiller Général des Hautes-Alpes, ainsi que nos distingués compatriotes Siméon Curnier, conseiller d'arrondissement et Coudoulet Syndic du Canal de Ventavon.

Voilà la stricte vérité sur cette affaire.

LA RÉDACTION.

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo

A Forcalquier, nous avons joué dans la boue ; à Sisteron dimanche passé ce fut dans la neige. Et c'est nos aimables amis de l'Union Sportive Gapençaise qui sont venus pour la troisième fois matcher contre notre première équipe. Mais l'équipe visiteuse fut incomplète et comprenait des éléments tout à fait inexpérimentés et très faibles. Aussi Sisteron a-t-il gagné très largement et très facilement. En somme bon entrainement pour les matchs de Coupe qui vont commencer.

Dans ces conditions, il est inutile d'insister sur une partie où pour les trois quarts du temps il n'y avait qu'une équipe sur le terrain. Et nous nous passons également de la critique habituelle du joueur Signalons toutefois, la bonne partie fournie par Paul Lieutier.

C'est demain dimanche, que commence la série des matchs comptant pour la Coupe Tesseire C'est à cette occasion, que le Sisteron-Vélo se déplacera à Digne pour rencontrer l'équipe locale.

Aux Mutilés Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de l'ex-arrondissement de Sisteron.

Chers Camarades,

A l'heure actuelle, la fusion définitive des deux associations de l'ancien arrondissement de Sisteron, « L'Amicale des Mutilés et éprouvés de la Guerre, et celle des Anciens Combattants », est devenue un fait accompli après une période transitoire pendant laquelle nous avons appris à mieux nous connaître et à manifester d'une façon tangible au sein de nos groupements l'esprit de camaraderie.

La nouvelle organisation de cette Association qui s'est constituée dans le but de réaliser l'union entre Mutilés Anciens Combattants et éprouvés de la Guerre, poursuit à l'heure actuelle le parachèvement de son œuvre.

En restant les hommes de la guerre, nous saurons nous dépouiller des inimitiés, suscitées le plus souvent par des tiers qui y ont intérêt, nous saurons rejeter ces rivalités, nous saurons nous affranchir des questions politiques et religieuses, et nous arriverons à rétablir entièrement entre Anciens Combattants et éprouvés de la Guerre cette union de la tranchée.

Pour donner à cette union, librement consentie tout l'éclat qu'elle comporte, le nouveau Conseil d'administration a décidé l'organisation d'une grande manifestation à l'occasion de la réunion générale. qui a été fixée au 19 avril 1931.

L'organisation de cette journée des Anciens Combattants, Mutilés et Victimes de la Guerre promet d'être exellente, grâce au dévouement bien connu des Membres du Conseil et à la belle et prospère Association de l'ancien arrondissement de Sisteron qui compte actuellement près de huit cent membres adhérents.

A l'issue de la réunion, un banquet, particulièrement soigné aura lieu sous la Haute Présidence d'honneur de M. le Préfet, entouré de Messieurs les parlementaires et d'autres personnalités du département.

Des maintenant, que tous les camarades se dévouent et fassent la propagande la plus active afin que la réunion générale de notre groupement soit une grande et belle manifestation de fraternelle solidarité entre Mutilés, Anciens Combattants et Eprouvés de la grande Guerre. LA COMMISSION,

© VILLE DE SISTERON

ÉCHOS

La Charrette

La Commission d'enquête a nommé son rapporteur pour l'affaire de la Snia Viscosa : l'honorable M. Buyat, qui ne fera nulle peine même légère, à M. Tardieu.

C'est signe qu'elle estime en avoir à peu près terminé avec son instruction.

En réalité, celle-ci n'a été qu'une parodie, étant donné que les scellés ont été mis avec vingt-deux jours de retard à la banque Oustric, qu'on n'a scellé qu'une porte sur trois et que les dossiers les plus importants se sont envolés.

Raoul Péret et René Besnard semblent tout de même bons pour la Haute-Cour. M. Henry Chéron a fait de son mieux, mais il n'était pas tenu à l'impossible !

Judas-Louis à la Rescousse

Quand M. Painlevé, qui, pourtant à la réputation d'être plutôt concilliant, eût refusé le portefeuille de l'Air. M. Pierre Laval se fit immédiatement apporter la liste des groupes.

— Nous avons dix minutes pour trouver un Saxon, dit-il.

Alors, s'éléva une clameur unanime:
— Dumesnil, voyons ! Judas-Louis Dumesnil !

A la minute dite, M. Judas-Louis faisait sont entrée.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Galici, Conseiller général, se tiendra à la disposition des électeurs aujourd'hui Samedi.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le lundi 9 février courant aux heures habituelles, les redevables du régime mensuel sont priés d'être exacts.

Impôt sur les Automobiles. Il est rappelé que le paiement de l'impôt sur les automobiles venant à échéance en février sera perçu à la mairie le même jour 9 février.

Bal du Tennis Club — Le Tennis Club de Sisteron donnera, le Mercredi 11 février le bal annuel qu'il offre à ses membres honoraires. Les personnes qui se décidéraient à la dernière minute trouveront des cartes à l'entrée, au prix ordinaire de 10 frs Comme l'an dernier, nous invitons tous ceux qu'intéressent les sports a venir prendre part à cette joyeuse réunion. Le bal n'a rien d'un bal « fermé ». On exige simplement une tenue correcte. Le costume de ville est admis. Nous désirons au contraire, que notre club qui a manifesté cette saison une vitalité encourageante, soit ouvert à tous et se développe pour le plus grand plaisir de celles et ceux qui sont conquis au joli sport du tennis. — *Le Président.*

Allo - Allo. T. S F. — *Les appareils* RADIO L. L *sont certainement ceux qui font le moins de tapage, et pourtant, la justification de leur réception, sélectivité, puissance et pureté d'auditions, en font l'admiration de ceux qui l'entendent. Une gamme complète d'appareils depuis 700 frs. Alimentation complète sur le secteur Réception exclusivement sur cadre. Catalogue sur demande à M* Francis Jourdan, *agent exclusif*, Avenue de la Gare, Sisteron.

Compagnie des Chemins de fer de P L.M.

Prolongation de la validité des billets d'aller et retour émis par certaines gares pour Grenoble, à l'occasion du concours international de ski.

Les billets d'aller et retour émis pour Grenoble par les gares de Paris P. L. M et de Marseille, ainsi que par toute gare P. L. M. distante de 300 kilomètres au plus de Grenoble, seront valables jusqu'au dernier train partant de cette gare dans la journée du 14 février 1931.

Ciné-Scout. — Dimanche et Jeudi.

Aux amateurs de spectacles tout à la fois divertissants et honnêtes sans compter leur bon marché, ce qui ne gâte rien, le Ciné Scout offre cette semaine un film célèbre : **Le Juif Errant** *tiré du roman d'Eugène Süe Il satisfera les plus difficiles*

La semaine prochaine un film sensationnel : **Fanfan la Tulipe.**

Le Ciné-Scout va vivre encore de beaux jours avec des programmes de première valeur tels que : Guerre sans armes, l'Enfant des Halles, Christiès, Titi Ier roi des gosses.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir et demain en matinée et soirée

— Un programme de 1er ordre —

Florence Vidor dans

Le Prince aux Gondoles

VENISE : palais somptueux, lagunes mélancoliquee, canaux parcourus de gondoles fleuries, tendres musiques, Venise, l'unique...

Les hommes préfèrent les blondes

comédie avec Ruth Taylor

Dessins animés

La semaine prochaine : UNE JAVA.

- MAISON -

à vendre. Rue Droite, grand magasin et logement libres immédiatement.

M ESMIEU, notaire à Sisteron.

CINÉMA - CASINO

Programme sensationnel

Samedi en soirée, Dimanche, matinée et soirée.

— Toujours de mieux en mieux —

Eclair-Journal, *actualités de France*

La Gloire du film muet

FÉCONDITÉ

d'après l'œuvre célèbre d'Emile Zola.

A la scène, le chanteur à voix

TALBER

de l'empire de Paris

et le comique

MAXIMA

dans Parade de "Séduction"

Chants, danses et transformations

Prix des places, parterre 5 fr. galeries 4 fr. enfants 3 fr.

Dimanche en soirée : **Bal masqué** *avec le Symphonia-Jazz*

On commencera le spectacle par le **MECANO,** *comédie gaie cinématographique Entrées 4 et 2 francs*

REMERCIEMENTS

Les familles Ferrary, Douguet, Turco, Turcan, remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme Vve FERRARY Hortense

leur mère, sœur et alliée.

Etat - Civil

du 30 Janvier au 6 février

NAISSANCE

Jean Albert, Joseph Julien, rue de Provence

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Laugier Albert, Léon, David, ébéniste à Châteauneuf-Miravail et Tarquin Germaine, Dorothée, Louise s.p. à Sisteron.

DÉCÈS

Imbert Marie, Hortense, veuve Ferrari, 72 ans, rue Droite.

Allo - Allo. - Automobilistes. — *Cette période de froid, vous occasionne des départs très laborieux, vous pouvez vous éviter ces ennuis, ayez soin de monter sur votre voiture une batterie d'accumulateurs* MONOPLAQUE, *et vous serez édifié de la puissance de cet accumulateur En vente chez l'Agent* Francis JOURDAN, *Garage Moderne* Sisteron.

A vendre

une voiture, 5 c.v. Citroën en trèfle. Cause : Double emploi.

S'adresser au bureau du journal,

Les "Mémoires" de FOCH

Seul, parmi les journaux quotidiens, notre confrère *Excelsior* s'est assuré la publication inédite d'une part importante — la plus importante, puisque c'est toute la fin de la guerre qui s'y trouve exposée et commentée — des *Mémoires* de Foch.

Dès le 6 février, en effet. *Excelsior* commencera de donner à ses lecteurs cette primeur sensationnelle : quatre chapitres entiers des *Mémoires* de Foch, qui représenteront au minimum quinze articles. abondamment illustrés de photographies et de cartes.

Voici les titres des quatre chapitres que va publier *Excelsior :*

1° La grande offensive allemande des Flandres, du 3 avril au 8 mai 1918 ;

2° La contre-attaque victorieuse des Alliés, du 26 septembre au 15 octobre ;

3° La préparation de l'armistice et le récit détaillé questions et réponses - de l'entrevue qui se déroula dans le wagon de l'armistice, à Rethondes (le 6 octobre au 11 novembre) ;

4° L'épilogue du drame : la marche au Rhin.

Crédit à l'Epargne

Société de Capitalisation à forme — mutuelle, fondée en 1886 —

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État. La plus ancienne de toutes —o— les sociétés similaires. —o—

Ses opérations permettent de constituer un Capital de :

1.000 f. en 15 ans, versement 5 francs par mois ; 2.500 f. en 20 ans, versement 10 f. par mois pendant 15 ans. 5.000 et 10.000 f. en 20 ans ; versements 20 et 40 f. par mois, pendant 18 ans.

Tirage mensuel pouvant procurer le remboursement immédiat du capital assuré.

Siège Social ; en son immeuble, *11, Rue Bellecour. LYON.*

Agent général : **MAGAUD Pierre,** *Faubourg LA Baume*

SISTERON - Basses-Alpes

T. S. F.

à titre de publicité,

Postes T. S. F. "Radio-Paris"

— (Grille écran) —

livré complet sur cadre 1868 frs.
avec diffuseur indéréglable 1995 frs.

Allez l'écouter chez

C. FIASTRE

6, Rue de Provence — SISTERON

— Téléphone 80. —

ou demandez une audition à votre domicile.

Chapellerie N. Clément

SISTERON

M. CLÉMENT, chapelier à Sisteron, informe sa nombreuse clientèle qu'une grande baisse de prix vient de se produire dans tous les articles de chapellerie.

Clément N., *en face la pharmacie Bœuf*

Rue Droite — SISTERON

CHAUSSURES de TRAVAIL

Conseil Médical

Le Catarrhe Bronchique sedéveloppe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau avec ou sans crachats épais rarement colorés, expectoration et crises d'étouffement intermittentes accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphysème un seul remède calme instantanément et guérit progressivement : c'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle 1900.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressée à Louis Legras, 1, Bd. Henri IV, à Paris.

l'UNION

A prix égal, vous constaterez que

l'AIGLE VERT UNION

est un chocolat nettement

SUPERIEUR . . . . . DEMANDEZ-LE

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL

En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

MANOSQUE, 24 Février, hôtel Pascal.
DIGNE, Samedi 28 Février, hôtel Boyer-Mistre.
SISTERON, 1r Mars, Modern'Hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, 2 Mars Hotel des Voyageurs.

Un collaborateur de M. Glaser recevra à PERTUIS, 1r Mars, hôtel du Cours.

Nouvelle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes

Traité de la Hernie f. sur demande à **M. GLASER,** 44, Bd. Sébastopol, Paris.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions

Ancienne Banque

(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes Seyne les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIÈRE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse

Royal-Provence

Le plus Grand des Grands Vins Méthode Champenoise

Le *ROYAL-PROVENCE* titre 12 degrés, il est le plus alcoolique des Grands vins véritable Méthode Champenoise.

Il est obtenu *exclusivement* avec des *raisins blancs* de la Société des Grands Vins de Provence.

La Société des Grands Vins de Provence possède le plus grand vignoble de *raisins blancs* de Cépages choisis, convenant le mieux à une Champagnisation de *tout premier choix.*

Le *ROYAL-PROVENCE* sollicite la comparaison avec les plus grandes marques connues, vendues à des prix plusieurs fois plus élevés.

Demandez ses diverses Cartes.

Comparez donc ; vous jugerez et vous serez fixé.

Vente en gros : chez nos Concessionnaires Régionaux.

Vente au détail : dans les principaux magasins de vins fins, liqueurs alimentation.

Agence Générale du Sud-Est :
Albert AUBERT, agent général, concessionnaire
à Pélissanne (B.-du-Rh.).

© VILLE DE SISTERON

RENAULT

présente une nouvelle voiture

LA PRIMAQUATRE

Rapide, elle dépasse facilement le 95 en toute sécurité. Sa réserve de puissance (2 l. 120 de cyl.) lui assure une souplesse de marche telle qu'elle tient le 75 de moyenne. A 60 de moyenne elle consomme 10 litres aux 100 Kms.

LA PRIMAQUATRE

Légère, mais robuste et très durable en raison de la faible vitesse de régime de son moteur. 10 CV 4 cyl. et parce que construite avec des matériaux de première qualité et des pièces calculées avec une marge de sécurité importante.

LA PRIMAQUATRE

Très agréable à conduire, grâce à ses reprises énergiques, à sa direction très douce, à sa tenue de route impeccable et à son braquage très court. **Très économique** en raison de son faible prix d'achat et de la modicité de sa consommation.

LA PRIMAQUATRE

Confortable et spacieuse malgré son faible encombrement, est livrée carrossée

en faux-cabriolet 2/4 places

20.900 Frs

en conduite intérieure 4/5 places

24.200 Frs

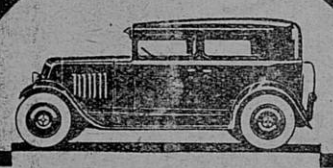

RENAULT

AGENCE RENAULT : BUÈS Frères

Place de l'Eglise - SISTERON

CITROËN

Les qualités PRATIQUE, l'ECONOMIE, la ROBUSTESSE la MANIABILITÉ de cette voiture enthousiasme ses possesseurs.

Vente à crédit - Réseau d'amis - Service Citroën - Echange Standard - Stocks de pièces détachées Catalogue des Réparations

C 4 F

Chassis nu	18.200
Berline	25.000
Conduite	25.000
Familiale	28.00
Torpédo commerciale	21.500

C 6 F

Chassis nu	26.500
Berline	36.000
Conduite	35.000
Familiale	38.000
Torpédo 7 places	32.500

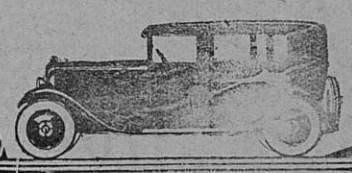

4 F

Agent exclusif :

pour l'arrondissement de Sisteron

A. AILHAUD

Tél. 85 Splendid-Garage à SISTERON

Sous agent, pour le canton de Sisteron et Noyer

JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

C 6 F

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

2, Rue Paul Arène — SISTERON

CAFES TORREFIES

avec ou sans Primes

Fixe 500 francs par mois à Agents hommes ou dames demandés partout même dans villages, campagnes. Etablissements St-JAMES, Salon (Bouches-du-Rhône).

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

C 4 fournie à représ.

par Compagnie pour vente grande marque huile pour Autos et Industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture. Ecrire Ag. Havas N° 0951 Marseille.

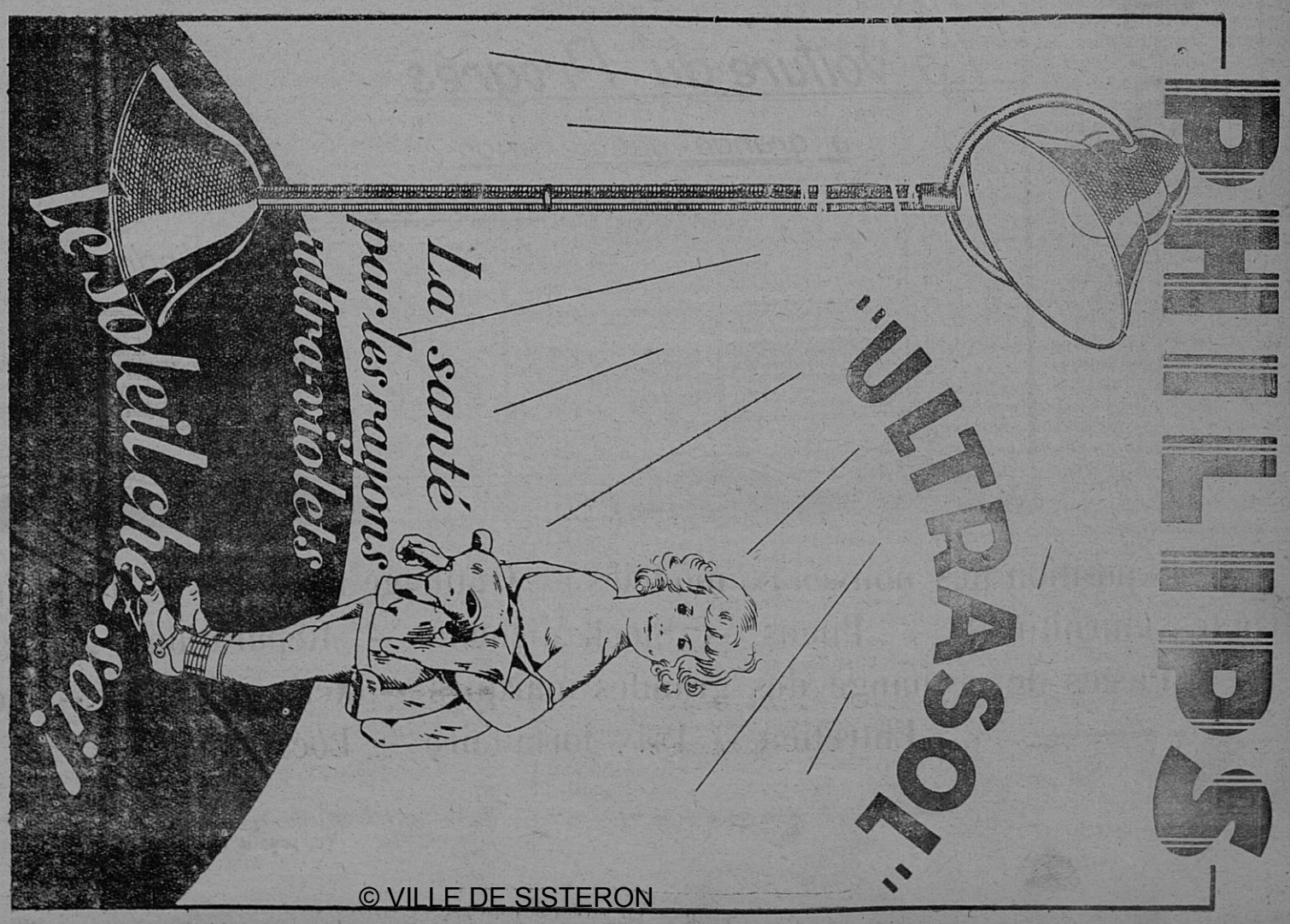

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON